

PHERECYDES PHARMA

Société anonyme au capital de 7.221.477 €
 Siège social : Nantes Biotech, 22, boulevard Benoni-Goullin
 44200 Nantes
 493 252 266 RCS Nantes

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 décembre 2022
**Compte-rendu
 et
 Détail du vote, résolution par résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société s'est tenue le 15 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Didier Hoch, en sa qualité de Président du Conseil d'administration. L'Assemblée a adopté l'ensemble des résolutions présentées dans le sens des recommandations du Conseil d'administration.

Nombre d'actions composant le capital social	7.221.477
Nombre d'actions disposant du droit de vote	7.198.735
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	18
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	2.245.682
Taux de participation	31,196%

		Pour		Contre		Abstention	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
Assemblée Générale Extraordinaire							
1.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	2.245.582	100%	0	-	100	0,004%
2.	Délégation de compétence au Conseil d'administration afin d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	2.163.868	96,361%	81.714	3,639%	100	0,004%

Assemblée Générale Extraordinaire		Pour		Contre		Abstention	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
3.	Délégation de compétence au Conseil d'administration afin d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public à l'exclusion de celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier	2.163.800	96,358%	81.782	3,642%	100	0,004%
4.	Délégation de compétence au Conseil d'administration afin d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au moyen d'une offre au public visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier	2.163.800	96,358%	81.782	3,642%	100	0,004%
5.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	2.163.800	96,358%	81.782	3,642%	100	0,004%
6.	Autorisation du Conseil d'administration afin d'accroître le nombre de titres pouvant être émis dans le cadre d'une augmentation de capital réalisée en vertu des délégations visées aux points n° 2 à 5 ci-dessus, avec ou sans droit de souscription préférentiel des actionnaires	2.163.800	96,358%	81.782	3,642%	100	0,004%
7.	Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations visées aux points n° 2 à 6 ci-dessus	2.245.552	99,999%	30	0,001%	100	0,004%
8.	Délégation de compétence au Conseil d'administration de la Société afin d'augmenter le capital social par émission d'actions de la Société au profit des participants à un plan d'épargne d'entreprise établi conformément aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail	837.521	37,296%	1.408.061	62,704%	100	0,004%

Assemblée Générale Ordinaire		Pour		Contre		Abstention	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
9.	Pouvoirs pour les formalités	2.245.582	100%	0	-	100	0,004%